

PRÉVENTION DU SUICIDE - MODULE SENTINELLE

(FORMATION **NON** MODULABLE)

Mis à jour le 01/09/2023

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- ✓ Repérer les personnes en souffrance au sein de son milieu de vie ou de travail
- ✓ Aller vers les personnes repérées et ajuster ses modalités relationnelles pour entrer en contact avec elles
- ✓ Orienter et accompagner, si nécessaire, les personnes repérées vers les ressources appropriées
- ✓ Connaître le champ et les limites de son action
- ✓ Prendre soin de sa propre santé mentale

Objectifs

- ✓ S'approprier différentes notions de base: empathie, souffrance
- ✓ Travailler sur les mythes, aprioris moraux sur le suicide
- ✓ Découvrir la dynamique de la crise suicidaire
- ✓ Repérer les signes de souffrance et les signaux d'alerte d'un risque suicidaire
- ✓ Appréhender le rôle de la sentinelle

Méthode

- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation à partir de vignette clinique
- ✓ Utilisation d'outils pédagogiques permettant de faciliter les échanges : présentations PPT, activités interactives, etc...
- ✓ Accès aux ressources documentaires sur l'espace stagiaires sur le site internet du CODES

Public Concerné

- ✓ Tout Public

Prérequis

- ✓ Personne du département des Vosges

Intervenant : « nombre » par session

- ✓ Binôme de formateurs régionaux validés par le GEPS

Évaluation :

Les formateurs évaluent les stagiaires à l'issue de la formation.

- ✓ Assiduité.
- ✓ Tour de table en début et fin de la session.
- ✓ Quizz des connaissances en début et fin de session
- ✓ Enquête de satisfaction.
- ✓ Attestation de stage (sous réserve d'un minimum de 6 réponses correctes au quizz d'évaluation final).

Conditions de réalisation

Durée	1 jour
Coût	Voir devis
Horaires	9 h – 17 h
 Composition des groupes	6 à 12 agents maximum par groupe
 Nombre de groupes	A définir
 Calendrier prévisionnel	A définir – un délai d'accès d'un an après la demande
 Lieux	A définir
 Moyens mis à disposition	- 1 salle avec un espace pour écrire et/ou projeter (vidéoprojecteur) - Documents remis à chaque participant

PRÉVENTION DU SUICIDE - MODULE SENTINELLE

Descriptif du programme de la formation

Objectifs	Contenu	Démarche pédagogique (Par public ciblé : le candidat précisera les outils et méthodes pédagogiques qu'il propose et en justifiera les raisons)
Jour 1 – Matin : 9H00-12H00		
PRESENTATION DE LA FORMATION ATTENTE DU GROUPE	SEQUENCE INTRODUCTIVE - Se présenter" - tour de table - Rappel du cadre et du contexte de mise en œuvre de la formation - Précision au sujet de l'engagement du participant	Échange avec les participants Questions/réponses Remise du matériel pédagogique
SECTION 1 - NOTIONS DE BASE	- Souci de l'autre et empathie - Notion de souffrance - Suicide, stress et vulnérabilité - Dynamique de la crise suicidaire - Les aprioris moraux	Apports théoriques Données Exercices Mise en situation Cas pratique
Jour 1 – Après-midi : 13H00-17H00		
SECTION 2 - ETRE SENTINELLES, EN PRATIQUE	- Repérer les personnes en souffrance - Manifester sa préoccupation et échanger - Inciter à la personne à se faire aider et l'orienter - Prendre soin de soi : éviter le "piège" de la sympathie et savoir passer la main	Apports théoriques Données Exercices Mise en situation Cas pratique
BILAN DE LA JOURNEE ET DE LA FORMATION	- Invitation et relevé de besoins pour l'échange de pratiques - Bilan et évaluation « à chaud » de la formation.	Questions/réponses Un bilan discuté et interactif « à chaud » est effectué à la fin de la seconde journée. Renseignement d'une enquête de satisfaction écrite « à chaud ».

Le déroulé pédagogique proposé est évidemment indicatif. La dynamique des échanges, les attentes et les demandes des différents établissements pourra générer des modifications. Ces dernières ne remettront pas en causes le traitement exhaustif des contenus prévus.

PRÉVENTION DU SUICIDE - MODULE SENTINELLE